

PAR COURRIEL

Québec, le 11 mars 2026

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.420

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 2 mars dernier, visant à obtenir une copie du document suivant :

- L'entente relative aux services médicaux et chirurgicaux d'affirmation de genre pour les personnes souffrant de dysphorie de genre, entre le ministère de la santé, le centre hospitalier de l'université de Montréal et le centre métropolitain de chirurgie plastique.

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous transmettons, sous l'onglet 1, le document que nous avons répertorié.

De plus, veuillez noter que conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* nous avons pris soin de caviarder, dans le document transmis, tous les renseignements personnels ou confidentiels qui ne présentent pas un caractère public.

Par ailleurs, vous trouverez ci-annexé l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information

Julien Sirois

p. j. 3